

## Cérémonie d'hommage aux jubilaires diplômés de 1948, 1958 et 1968

Le samedi 17 mars prochain, l'AILg rendra hommage à ses Jubilaires diplômés de l'Université de Liège en 1968 (50 ans), en 1958 (60 ans) et en 1948 (70 ans).

L'AILg est heureuse d'inviter tous les ingénieurs jubilaires à participer, avec leur épouse et leur famille, à cette grande fête annuelle de l'amitié qui, habituellement, rassemble une bonne centaine de convives.

La manifestation aura lieu au Château Rorive : rue du Soir Paisible 2 à 4540 Amay.

Le programme débutera à 10h00 par un accueil aux Jubilaires et l'hommage aux Jubilaires. Ensuite, Monsieur Jean Kokelberg, conférencier de la Province, nous entretiendra sur le thème : « Galilée, ce visionnaire qui devait se taire » Enfin, vers 12h30 - 13h00, l'apéritif et un déjeuner ponctueront cette manifestation.

Les Jubilaires, membres de l'AILg, en ordre de cotisations depuis au moins 2 années (2017 - 2018) seront reçus gratuitement. La participation aux frais, pour les Jubilaires non-membres et les personnes accompagnantes, est de 62 €/personne.

Persuadé que vous apprécierez de nous rejoindre le 17 mars prochain, je vous adresse, cher Camarade, Madame, Monsieur, mes sentiments les plus cordiaux.

Paul Hubert,  
Secrétaire général.

### **BULLETIN DE PARTICIPATION**

A renvoyer **au plus tard le 12 mars 2018** à AILg, Université de Liège, Bât. B37 - Institut de Mathématique - Quartier Polytech 1 - Allée de la Découverte 12 - 4000 Liège  
Fax : 04/242.77.96- Mail : [ailg@ailg.be](mailto:ailg@ailg.be)

Je soussigné .....

Promotion ..... Spécialité .....

Adresse .....

Code Postal ..... Localité .....

Tél. : ..... E-mail .....

1) Assisterai / n'assisterai pas \* à la séance d'hommage aux jubilaires à 10h30

2) Assisterai / n'assisterai pas \* à l'apéritif et au banquet des jubilaires à 12h30

- Je m'inscris à ce banquet en qualité de jubilaire cotisant - non cotisant - sympathisant \*

- Je serai accompagné au banquet de ..... personne(s) \*\*

- Je verse donc le montant de ma participation soit 62 € x ..... soit ..... € \*\*  
au compte bancaire BE05 1960 1761 7275 de l'AILg - IBAN : CREG BEBB.

**Merci de ne pas oublier de joindre votre C.V.**

Date ..... Signature .....

\* Biffer la mention inutile

\*\* à compléter

Avec le soutien de la Province de Liège – Service de l'Education permanente.

